Mouvement du port de Dunkerque

Sur Rade

Londres, 3-m. Jean-Bart, 1724 tx. Société des Voiliers Dunkerquois.

Entrées du 10 Juillet

Brest, Sl. Marie-Thérèse, 74, sulphate.
Rotterdam, V. Amiral-Lhermite, 87, div. Deboecker.
St-John, 3-m.-g. dan. J-M-Kroman, 158 tx. huile.
Passages, G. Déli: 66, minerai.

du 11

Goole, V. ang. Raph Creyke, 436, div. Alibert.
Londres, V. ang. Cassel, 257, div. Morel.
Nantes, V. Charles, 429, div. Leroy.
St-Nazaire, V. Frédéric-Morel, 781, div. Hecquet.
Anvers, V. Ville-de-Carthage, 1184, div. Hecquet.
Camilles, Sl. Aurore, 65, minerai. Leroy.

Sorties du 10 juillet

Boulogne, V. Jeanne-d'Arc, 861, div. Cie Brestoise.

du 11

Oran, V. Ville-de-Rochefort, 1185, div. Hecquet.
Boulogne, V. Marie, 416, div. Hecquet.

BATELLERIE

Ascenseur et Ecluses des Fontinettes

Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Le 10 juillet

Jeanne-Victoire, Dubois, ramures. — Jeanne, Hendrick, charbon. — Héron, Bossaert, sucre.

SAVON DU CONGO *Blancheur du teint*

ANICHE. — La Jeune Garde Catholique. — Les membres de la Jeune Garde Catholique d'Aniche organisent, pour le 14 juillet prochain, une excursion à la Trappe du Mont-des-Cats. Ils visiteront, à Bailleul, les serres si renommées de M. Cordonnier, le musée et l'asile des aliénés, et au retour l'exposition de Lille.

Le départ aura lieu à 4 heures du matin et le retour par le dernier train du soir.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord ayant accordé la réduction de 50 0/0, le prix du voyage est fixé à 5 francs, dîner compris.

Vivent les Jeunes.

VALENCIENNES

A propos d'une expulsion. — L'émotion causée à Valenciennes et dans la région au sujet de l'odieuse et mesquine vengeance du député Lepez à l'égard de M. Vandenameele est loin de se calmer.

Il n'y a qu'une voix pour flétrir semblable procédé et si M. Lepez peut savourer sa vengeance, sa popularité n'y gagnera certes pas.

De nombreux partisans du député de la 2e circonscription ne peuvent contenir leur indignation.

Le *Réveil*, lui-même, ne peut s'empêcher de manifester l'impression que lui cause l'attitude cynique de l'*Impartial* et du *Progrès du Nord* :

Nous citons :

« M. Vandenameele, par la mesure qui le « frappe expie cruellement non pas seulement « ses erreurs, mais les fautes commises par « d'autres que la seule vindicte morale peut « atteindre. Il est évidemment le bouc émis- « saire de toute cette histoire.

« C'est une raison pour que nous n'imitions « pas nos confrères, en dansant sur lui la danse « du scalp.

« Nous ne le plaignons pas : c'est assez. »

Donner le hoquet au *Réveil* !... Vrai ! ce n'est pas banal.

NEUVILLE-SUR-L'ESCAUT. — Dimanche prochain, 13 juillet, M. l'abbé Victor Tounois, de Neuville-sur-l'Escaut, sera ordonné prêtre à Arras. Depuis le R. P. Félix, Neuville n'avait plus donné de prêtres à l'église.

Puisse le ministère de ce jeune prêtre être béni du Bon Dieu.

CAMBRAI

Vol. — Des voleurs se sont introduits dans la cour de M. Moine, au faubourg de Paris, dans la nuit de mercredi à jeudi, et ont fait main basse sur ses lapins. Une enquête est ouverte.

AVESNES

LE QUESNOY. — Sophie Caudrelier femme Caffaux, demeurant au faubourg Saint-Roch, lieu dit *Au Sabot*, a reçu à la tête une brique lancée par une de ses voisines, qui se trouvait sans doute à bout d'arguments. La plaie est sans gravité.

HERBIGNIES-VILLEREAU. — La gendarmerie du Quesnoy a surpris le nommé Jouveniaux en flagrant délit de chasse. La fuite n'a pu le préserver d'un procès-verbal qui l'apprendra à n'être plus aussi pressé.

LE NORD A LOURDES

Des affiches envoyées cette semaine à toutes les églises du diocèse attireront dès dimanche prochain les regards et l'attention des fidèles sur l'annonce du prochain pèlerinage diocésain à Lourdes.

Chaque année ce pèlerinage est pour notre diocèse une splendide manifestation de foi et de piété, d'amour et de confiance envers la Très Sainte Vierge ; il fait partie de notre dévotion, il est entré dans nos habitudes religieuses.

Le nombre des pèlerins du Nord devient d'année en année plus considérable : c'est un merveilleux mouvement qui porte irrésistiblement les âmes vers la toute puissante et toute bonne Mère de Jésus.

L'ardeur, la piété, l'enthousiasme, la discipline de nos pèlerins font l'admiration des autres diocèses et c'est pour eux une grande édification que de voir les nombreux malades qui de si loin viennent demander à la Vierge de Lourdes un peu de soulagement pour leurs maux, de la résignation à la volonté de Dieu, et la guérison, si elle veut.

L'année dernière nous étions 6.500 pèlerins du Nord avec plus de 600 malades.

La Vierge de Lourdes a récompensé notre foi et notre confiance en accordant à nos instances d'éclatants miracles...

Combien de pèlerins serons-nous cette année ? à combien de malades le Comité pourra-t-il procurer la consolation d'un pèlerinage à Lourdes ?

Quelles faveurs la Bonne Mère nous réserve-t-elle ?

Les catholiques du Nord répondront : d'abord en se faisant inscrire pour l'un des onze trains qui sont mis à leur disposition, puis en donnant généreusement au comité pour les malades pauvres, enfin en priant beaucoup aux intentions du pèlerinage.

Les listes d'inscriptions sont prêtes : il suffit de s'adresser au directeur du train de sa région ou à l'un de ses correspondants. Nous demanderons pourtant qu'en ce qui concerne les bureaux de la *Croix du Nord*, on veuille bien attendre le 1er août.

Les listes de souscription pour les malades sont ouvertes dans la *Semaine religieuse*, le *Pèlerin du Nord* et la *Croix du Nord*.

Notre liste commence avec la somme de 5 fr. versée par un aumônier.

Quant aux prières que le Comité demande tout spécialement en vue du Pèlerinage, nous en parlerons une autre fois.

Deux mois à peine nous séparent du jour du départ : *7 septembre*. A chacun de prendre ses dispositions.

C'est le moment de soupeser la tire-lire où depuis des années s'accumule sou par sou l'argent nécessaire au voyage.

C'est le moment de commencer de plus pressantes instances pour obtenir les autorisations voulues et les moyens financiers d'accomplir enfin ce pèlerinage depuis longtemps rêvé.

C'est aussi le moment pour les sociétés, les associations pieuses, de désigner les délégués qui auront cette année le bonheur de les représenter aux pieds de la Vierge de Lourdes.

Ah ! Lourdes ! Lourdes ! ta pensée fait battre bien des cœurs, et c'est déjà une grande joie que l'espérance de te revoir bientôt, de prier, de chanter là-bas, avec les foules enthousiastes, la Vierge bénie qui nous attend, qui nous appelle, qui du haut de son rocher sauvage sourit si tendrement aux malheureux de cette terre.

Puissent beaucoup de nos lecteurs goûter bientôt ce bonheur !

STÉPHANE.

GAZETTE du NORD

— Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, l'âme de M. Désiré Decarnin, marguillier et trésorier de la fabrique de Notre-Dame de Fives, décédé le 10 juillet, dans sa 83e année, en son domicile, rue du Prieuré, 36.

Nous présentons à l'honorable famille du défunt nos religieuses condoléances.

— Les funérailles de M. Louis Dartus, ont eu lieu, jeudi, en l'église d'Iwuy, au milieu d'une affluence considérable. Louis Dartus, qui était pourtant un excellent nageur, s'est noyé en prenant un bain dans la Marne. Les conscrits de la classe 1901, dont il faisait partie, escortaient son cercueil qui disparaissait sous les fleurs. A l'église, M. le curé d'Iwuy a prononcé une touchante allocution ; au cimetière, M. Simon, conscrit et camarade de Dartus, a fait l'éloge du défunt et lui a adressé un suprême adieu.

— On annonce la mort de Mme veuve Armand Kolb-Bernard, née Halgan, décédée jeudi matin, à Paris, rue Montalivet, 10. Elle laisse deux enfants, un fils et une fille, fiancée, comme nous l'avons annoncé, au baron de Guerne.

Ses obsèques seront célébrées demain dimanche, à midi à la Madeleine.

Chronique musicale

LES CONCOURS du Conservatoire de musique

Classes de chant

Je redis peut-être chaque année la même chose, mais aussi pourquoi les élèves s'obstinent-ils à me faire redire chaque fois la même chose.

Un des grands charmes du chant est la diction correcte, serait-il besoin d'instituer un cours d'orthographe et de prononciation au Conservatoire ? « Jour » ne se dit pas et ne s'écrit pas « joure » : même remarque pour « cœure » et pour « périle » et autres mots du même genre.

Evitons donc l'emphase et la prétention, car ces fautes de diction viennent de là... comme aussi, Mesdemoiselles, évitons de changer le concours de chant en concours de coiffure et de toilette... Je n'en dis pas davantage et j'aborde rapidement — très rapidement, — le concours en lui-même ; je ne veux pas voir se dresser contre moi ongles... et becs... de ces messieurs comme de ces demoiselles.

Le jury n'a jugé aucun homme digne du 1er prix. Un second prix à l'unanimité est donné à M. Jean Wibaut, c'est d'emblée que cet élève le conquiert. Si la voix n'a pas la puissance désirable pour le morceau d'*Hérodiade* qu'il avait choisi, elle est pleine de charme, très douce, très veloutée, d'un timbre assez chaud et il l'a conduit avec habileté. M. Wibaut fera honneur au Conservatoire.

Il en sera de même de M. Fernand Cottel, à qui l'on a donné un second prix. M. Cottel a une superbe voix de basse, un organe excellent dont il pourra tirer les meilleurs effets. Entre parenthèse, qu'il ne paraisse plus si gêné de ses bras. A l'unanimité un premier accessit à M. Jean Lefebvre, qui a bien donné l'air de *Raymond* ; il faudra parfois veiller à la justesse de certaines intonations comme à corriger un léger défaut de prononciation. Deux seconds accessits sont donnés à MM. Wante et Dewilde.

Puis voici deux rappels de récompenses obtenues l'an dernier : M. Félix Broquet, 1er accessit. Nous ne voyons pas pourquoi l'on n'a pas cru devoir faire monter cet élève d'un rang, comme aussi M. Paul Liévans, 1er accessit, qui doit cependant essayer de corriger la sonorité de son timbre.

Pour les demoiselles, la galanterie du jury ne lui a pas permis d'écarter des récompenses une seule concurrente. Il y a pourtant pour celles-ci beaucoup à acquérir, et ces succès ne doivent pas leur faire cesser tout travail.

Elles ont concouru dans les œuvres les plus diverses... oh combien ! Croiriez-vous que l'une d'elles a chanté un air de l'*Africaine* composé par *Massenet* !!!! — c'est le programme qui l'affirme — comme une autre, — c'est encore le programme qui me l'apprend, — a donné le *Cid* de *Verdi* !! J'avais près de moi des gens convaincus de ces attributions de paternité à Massenet et à Verdi !

Mlle Delannoy a un premier prix avec l'air des « Clochettes » de *Lakmé*. Si cette élève fait preuve de grandes qualités musicales, si elle chante avec beaucoup de goût, il est juste d'ajouter que la voix ne porte pas, malheureusement ; elle est trop faible : — Mlle Dodergny, avec *Hamlet*, a un second prix ; la voix fait défaut, on sent qu'il faut un effort pour pousser le son. En revanche, il y a eu un assez joli effet de voix de tête au passage difficile : « Tout s'envole... » — Mlle Lefebvre, qui était couronnée pour la harpe, il y a quelques jours obtient aussi un second prix.

Quatre premiers accessits à Mlles Marguerite Guignard (dont la voix de contre-alto est pleine de promesses), Joséphine Delevoye (qui a chanté agréablement l'air de la *Traviata*), Clotilde Saveryn et Berthe Guénez. Enfin, Mlle Alix Deroo et Irma Hælterman terminent la série par deux seconds accessits.

Z.

AUX ASSURÉS de la Caisse des Familles

Le Syndicat du Nord a l'honneur de prévenir MM. les Assurés de la Caisse des Familles que ses bureaux fonctionnent tous les jours de 9 h. du matin à 6 h. du soir, 45, rue Puébla, Lille, où ils peuvent déposer leurs livrets et titres et obtenir tous les renseignements nécessaires au sujet de la liquidation judiciaire. — Administrateur : M. Albert FOUAN.

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Hostelart, vicaire à Bouchain, est nommé curé à Montay.

M. Vallez, vicaire à Fourmies (St-Pierre), est transféré à Arleux.

M. Carton, vicaire à Taisnières-sur-Hon (Malplaquet), est transféré à Auby (Asturies).

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus officiers de la Légion d'honneur :

MM. les chef de bataillon Helveck, du 33e d'infanterie ; Couturier, du 3e génie ; Mayer, de la 1re légion de gendarmerie.

FÊTE VÉLOCIPÉDIQUE A DUNKERQUE

Voici le programme de la fête vélocipédique organisée sous le patronage de la municipalité par le *Vélo-Club Jean-Bart*, offerte aux Sociétés vélocipédiques et aux amateurs de la région, qui aura lieu le dimanche 13 juillet à 2 h., rue du Collège :

Course des lanciers cyclistes. — 1er prix, 25 fr. ; 2e, 15 fr. ; 3e, 10 fr. ; 4e, 8 fr. ; 5e, 7 fr. ; 6e, 6 fr. ; 7e, 5 fr. ; 8e, 5 fr. ; 9e, surprise.

Course aux cerceaux. — 1er prix, 15 fr. ; 2e, 12 fr. ; 3e, 8 fr. ; 4e, 6 fr. ; 5e, 5 fr. ; 6e, 4 fr. ; 7e, 3 fr. ; 8e, surprise.

Décoration de machines. — 1er prix, Un objet d'art ; 2e, Un objet d'art ; 3e, Méd. de vermeil ; 4e, Méd. d'argent ; 5e, Méd. de bronze.

Société. — Prix de nombre : 10 fr. et une méd. d'argent ; prix d'éloignement : 10 fr. et une méd. de vermeil.

Individuel. — Prix d'éloignement : 10 fr. et une méd. d'argent.

Mise : Un fr. pour les trois courses.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant au local du « Véloce Club Jean-Bart », place d'Armes, à Dunkerque.

CONSEIL DE GUERRE

Dans sa séance du 10 juillet 1902, le Conseil de Guerre, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Compagnon, directeur du génie ; ministère public : MM. le capitaine Lainé et le lieutenant Régnier, substituts du commissaire du Gouvernement, a jugé les affaires suivantes :

Henri-Arthur Facon, soldat de 2e classe au 1er régiment d'infanterie 1° Ivresse manifeste et publique, 5 fr. d'amende remplacés par 3 jours de prison ; 2° Dissipation d'un effet d'armement, deux mois de prison. Défenseur : Me Boyer-Chamard fils.

Emile-Joseph Joly, soldat de 2e classe au 145e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, un mois de prison. Défenseur : Me Santerne.

BACCALAURÉATS

Ont été admis définitivement :

Classique (1re partie). — MM. Bernard Louis (bien), Bézu, Billecard, Boissart, Bonnier, Canda, Cuvellier Arthur, Debièvre, Allard Roger, Chuffart, Cuvelier Claude, Defoort, Detrez Lucien.

Classique (2e partie). — MM. Cartigny, Clairin (assez bien), Conem, Degraeve (assez bien), Delcourt, Deledalle, Dellamme, Desoutter, Droulers René, Dubois Louis, Eloy Edgard (assez bien), Fauvarque (assez bien), Fèvre, Fleury.

Moderne (1re partie). — MM. Dolain, Dubois Alfred, Dupont Octave, Durand Joseph-Eugène, Goblet, Lamarche, Lefebvre, Daine, Lejeune, Pontfort, Thorel, Waechter.

Ne payez pas cher vos **EAUX MINÉRALES NATURELLES**. On en trouve 7, rue de l'Orphéon, Lille, à 25 centimes le litre en bonbonnes livrées à domicile. 4

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 11 juillet

Présidence de M. Sés, vice-président

Coups et blessures à Gondecourt

Le 3 juin 1902, une scène violente mettait en émoi Gondecourt. Depuis pas mal de temps, le ménage Dutilleul était désuni ; la femme, qui, paraît-il, tient les culottes, avait expulsé le mari, aidée dans cette opération par un de ses locataires, le sieur Lieup.

Etre chassé de chez soi par son locataire pendant que celui-ci continue à habiter votre logis, il y a de quoi vous exaspérer.

Dutilleul acheta un revolver et le 3 juin 1902 revient chez lui avec un de ses amis, Pierre Laden, journalier à Gondecourt ; que se passa-t-il alors ? on ne le sait pas exactement ; Dutilleul et Laden prétendent avoir eu à se défendre contre Mme Dutilleul et Lieup qui voulaient les mettre dehors et les frapper ; toujours est-il que Laden tira des coups de revolver, et blessa légèrement Mme Dutilleul.

Dutilleul et Laden furent inculpés de tentative de meurtre, puis l'affaire se réduisit à ses réelles proportions, et Laden seul est aujourd'hui poursuivi sous l'inculpation de coups et blessures.

Me Brackers-d'Hugo plaide pour Laden. Le Tribunal, tenant compte des circonstances toutes spéciales de la cause, ne condamne Laden qu'à 8 jours de prison.

Infraction à un arrêté d'expulsion

Dozinel Pierre et Antoine Van Asch sont ces deux individus qu'on avait arrêtés à Lille, après de l'Exposition, et qu'on soupçonnait d'être les chefs d'une bande de voleurs à la tire. On a trouvé dans la doublure des vêtements de Dozinel 360 fr. en or et billets, mais rien n'a pu prouver leur culpabilité comme voleurs ; un non-lieu est donc intervenu de ce chef, mais les deux prévenus avaient enfreint un arrêté d'expulsion, ils sont condamnés pour ce fait, l'un à 3 mois, l'autre à 15 jours de prison.

Une rixe qui tourne mal à Tourcoing

Deux « bouleurs », Adolphe Hooghe, débourreur, et Vossaert, se sont disputés à propos d'un pari concernant la partie de boules qui se jouait : Vorsaert a reçu de Hooghe un coup de poing qui l'a fait trébucher. Il s'est cassé la jambe en tombant. Hooghe, très bien noté, déplore le malheur survenu par sa faute. Me Barbe le défend. Il est condamné à 10 jours de prison avec sursis.

Un employé qui vole son patron

A l'instigation d'Adèle Delannoy, Léon Beauvais, employé au service de M. Louis Bailleul, négociant en chaussures, rue des Ponts-de-Comines, à Lille, a détourné des marchandises chez son patron. Il a été pris en flagrant délit, une perquisition chez la fille Delannoy a fait découvrir trente boîtes en carton ayant contenu des chaussures ; le préjudice est évalué à 300 francs.

Les deux inculpés sont défendus : Beauvais, par Me Parmentier ; la fille Delannoy, par Me Brackers-d'Hugo ; ils n'ont jamais été condamnés auparavant, et s'en tirent avec quatre mois de prison chacun, en bénéficiant du sursis.

Quand les femmes s'en mêlent

elles n'y vont pas de main morte : Pauline Duthoit, femme Saint-Quentin, de Cysoing, a, le 3 juin 1902, frappé sa voisine de trois coups de « razette » à la tête ; le sang a coulé avec abondance : l'inculpée allègue que la voisine aurait eu le tort de donner un soufflet à son gamin, Charles Saint-Quentin, âgé de sept ans ; mais elle ne peut prouver cette violence, la scène n'ayant eu aucun témoin.

Me Duvillier fils fait valoir les bons antécédents de la prévenue et obtient le bénéfice du sursis pour sa cliente, qui est condamnée à six jours d'emprisonnement.

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .96 50 ; En pain n° 1 . : .96 .. ; n° 3 : »» ; Cuite 1er jet : .. à »» »». 88° 14 75 à »» »».
ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 30 75 à »» »»

Cassel. — 10 Juillet. — Fèves ... à ..... Avoine .9 75 à 10 25 ; pommes de terre 6 à 7 ; pois .... à .... ; de 230 blocs de beurre, vendus de 5 .. à 5.80 les 2 k. ; 250 k. 00 beurre en pièces, 1/2 kil., 1.15 à 1.25 ; Œufs, les 26, 2.20 à 2.30 ; Prix moyen du blé : ..... ; Taxe du pain : blanc, 40 ./., biset, 29 1/2 ; ménage 28 1/2.

Paris, 10 Juillet.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La vente est assez facile en disponible ; les cours sont bien tenus, mais sans changement.

On cote les pains 93... à 93.50 les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivent marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 25.50 à 26.50 les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande reste sans activité en sucres cassés, par contre les produits accessoires sont toujours assez recherchés ; la tendance est soutenue.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix,cas.,rang.,logé cart.5 k.	.96 50	.97 50
Caisses de 50 à 60 kil.	.97 ..	.98 ..
Caisses de 25 à 30 kil.	.97 50	.98 50
Caisses de 10 kil.	.98 ..	.99 ..
Gros déchets	.90 50	.91 50
Irreguliers	.90 50	.91 50
Petits déchets	.90 ..	.91 ..
Sucres en poudre	.89 50	.90 50
Semoules (suivant finesse)	.93 50	.94 50
Glaces	.89 50	.90 50
Cristallisés extra acquitté	.81 75	.82 75
— — en poudre	.82 75	.83 75

LE HAVRE, 11 Juillet.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Juillet...	57 12	Novemb.	51 87	Mars....	50 62
Août....	57 37	Décemb.	51 37	Avril....	50 62
Septem..	56 37	Janvier..	51 12	Mai	50 62
Octobre..	53 25	Février..	51 ..	Juin.....	50 62

Tendance soutenue. — Ventes : 00.000 balles.

CAFÉS

Juillet ...	33 ..	Novemb.	34 ..	Mars....	35 ..
Août ...	33 25	Décemb.	34 25	Avril	35 25
Septem...	33 50	Janvier..	34 50	Mai	35 50
Octobre..	33 75	Février..	34 75	Juin.....	35 75

Tendance soutenue. — Ventes : 3.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	18 ..
Courant	18 ..
Août	18 25
Sept.	18 50

Saindoux, en francs par 100 kilos. - hausse.

Wilcox, juillet	133 75	.. ..
— août	133 75	.. ..
— sept	133 75	.. ..
— octobre	132 50	.. ..
— nov.	130 50	.. ..
— déc.	128 ..	.. ..
— janvier	... ..	.. ..

LAINES

ANVERS, 11 Juillet. 2 h. 29. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Juillet	4 75 ./.	Janvier	4 82 1/2
Août	4 75 ./.	Février	4 82 1/2
Septembre	4 77 1/2	Mars	4 85 ./.
Octobre	4 77 1/2	Avril	4 85 ./.
Novembre	4 80 ./.	Mai	4 85 ./
Décembre	4 80 ./.	Juin	4 85 ./.

calmes — Ventes : ...80.000 kilos.

COTONS

NEW-YORK, 10 Juillet.

Recettes .1,000 balles contre .3,100 en 1901 et .2,600 en 1899. — Total de la semaine : 07.900 balles contre .37.700 en 1901 et 18.800 en 1899.

Marché soutenu.

	9	10		9	10
Juillet	8 61	8 62	Janvier	7 83	7 84
Août	8 34	8 27	Février	7 84	7 85
Septemb	8 02	8 08	Mars	7 84	7 85
Octobre	7 89	7 92	Avril	...	7 85
Décembr	7 82	7 84	Mai	..	...
Novembre	7 83	7 84	Juin	..	

Midding Upland à New-York. 9 1/4
— New-Orléans 9 ./.

LIVERPOOL, 11 Juillet.

Ventes probables : 10.000 balles.
Marché soutenu.
Futurs. — Hausse 1/128 sur éloigné.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable.
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de DE RICQLÈS

Vous souffrez de maux de tête, de pesanteurs d'estomac ; vous avez des insomnies, des migraines, et vous en cherchez la cause : une mauvaise digestion occasionne toutes ces douleurs. Une cuillerée à bouche de **Vin Gobert à la Pepsine et à la Diastase**, vous guérira complètement. Le flacon 2 fr. Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise.

MAGGI Potages à la minute MAGGI MAGGI
Tubes de Consommé

POUR VOUS DÉSALTÉRER
immédiatement et agréablement
PRENEZ UN VERRE DE
BANYULS-TRILLES A L'EAU
Cet incomparable tonifiant, soigneusement préparé avec du vieux vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA, est unanimement recommandé par le Corps Médical.
C'est l'apéritif d'été par excellence
LE GOUTER C'EST L'ADOPTER
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Exiger l'étiquette sur la bouteille

MAUX DE JAMBES
Ulcères — Démangeaisons — Varices
Dartres — Eczémas — Maladies de la PEAU
considérées comme incurables.
SOULAGEMENT IMMÉDIAT et GUÉRISON par
l'EAU PRÉCIEUSE Dépensier

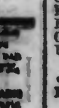

Dépôt Gal : Pharmacie DÉPENSIER, à Rouen.
En vente dans toutes les Pharmacies.

INSTITUT ORTHOPEDIQUE

de Canteleu-Lille

Docteur J. SALMON, Directeur

Traitement rationnel et trophique, par une méthode non sanglante, des affections articulaires, osseuses, musculaires et nerveuses — aiguës ou chroniques —, et en particulier des luxations congénitales de la hanche, coxalgies et coxopathies diverses. Luxations, entorses, fractures et leurs conséquences, telles que raideurs, périarthrites, ankyloses fibreuses. Arthrites rhumatismales ou autres. Pieds-bots. Déviations de la taille (scoliose, cyphose, Mal de Pott).

Consultations gratuites le mardi et le samedi, de 10 heures à midi, pour les malades munis d'une attestation régulière d'indigence.

Comptoir Scientifique du Nord
82, Rue Faidherbe (anc. rue de la Gare) *à Lille*
Jumelles, Longues-Vues, Lunettes Pince-Nez, etc.
Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes
La Maison se charge de toutes les réparations

BOURSE DE BRUXELLES

11 JUILLET 1902	Cours précéd.	Cours dernier
3 %. belge, 1re série	99 70	99 70
Ville d'Anvers 1887	107 75	108 —
Ville de Bruxelles 1886	108 —	108 —
Bruxelles (Mar.) 3 % 1897	86 —	86 —
Ville de Gand 1896	98 50	98 25
Ville de Liège 1897	92 50	92 75
Ville de Tournai 1874	53 50	53 50
Congo (lots à primes)	81 50	81 75
Banque Nationale	3730 —	3790 —
Tramw. Bruxellois	452 —	— —
Economiques	315 —	315 —
Electrique de Gand 4 %.	37 —	— —
Lille	290 —	290 —
Angleur	390 —	410 —
Aciéries d'Anvers	38 —	— —
Forges, Aciér. de Bruges, 5e	6 —	— —
Cockerill	1945 —	1980 —
Nicolaïeff (chant navals)	97 50	109 —
Providence (forges)	1755 —	1825 —
Providence Russe	48 50	— —
Amercœur	1820 —	1875 —
Anderlues	1000 —	1000 —
Bernissart	350 —	300 —
Charbonnages belges	384 —	— —
Courcelles-Nord	1750 —	1800 —
Espérance B.-Fortune	675 —	682 —
Grande Machine à feu à Dour	2270 —	2265 —
Grand-Mambourg	600 —	599 —
Haine St-Pierre. La-Hest	165 —	169 —
Houilli. Unies bass. Charl	190 —	190 —
La Haye	985 —	— —
Marchienne (Charbonn)	735 —	735 —
Mariemont	2840 —	— —
Nord de Charleroi	2380 —	2390 —
Produits au Flénu	4235 —	4250 —
ZINC, PLOMB, MINES.		
Asturienne des Mines	4840 —	4850 —
Austro-Belge	238 —	240 —
Nebida (libérées)	865 —	— —
Nouvelle-Montagne	294 —	296 —
Vieille-Montagne	580 —	580 —
Auvelais	246 —	250 —
Carrières de Quenast	2485 —	— —
Alstaden (jouissance)	212 50	— —
Dahlbusch	908 50	905 —
Saragosse chem. de fer	274 —	275 —
Métropolitain de Paris	531 —	532 —
Rodange	1805 —	— —
Rumelange	1770 —	1782 —
Briansk (lit. de 25)	250 —	— —
Dnieprovienne	1823 —	1845 —
Glaces Belgo-Russes	48 75	— —
Métall. Russo-Belge	985 —	— —
Taganrog	220 —	243 —

BOURSE DE LONDRES

12 Juillet 1902	Cours précéd.	Cours dernier
Consolidés	96 1/4	96 1/16
Extérieure	80 ./.	80 1/8
Turc (série D)	26 5/8	26 5/8
Banque ottomane	12 1/4	12 1/4
Rio Tinto	43 9/16	44 ./.
Consolid. Goldfiel	8 13/16	8 21/32
East Rand	9 ./.	8 27/32
Rand mines	11 13/16	11 27/32
Chartered	3 15/32	3 15/32
Robinson Gold	11 1/2	11 1/2

Imp. de la *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : G. Cataan.

ANÉMIE EN 20 JOURS guérison radicale par l'ÉLIXIR de St-VINCENT-de-PAUL
Le seul autorisé spécialement

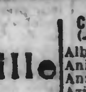

Bourse de Lille

11 JUILLET 1902	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	112 »»	»»» »»
— Bons 1892	501 »»	»»» »»
— — 1893	496 »»	»»» »»
Lille 1860	»»» »»	»»» »»
— 1880	»»» »»	»»» »»
— 1893	»»»	
— 1893 1/5	»»»	
Douai 1891	»»»	»»»
— 1895	»»» »»	»»»
Roubaix-Tourcoing	47 »»	»» »»
— — 1899	490 »»	»»» »»
Roubaix 1888	502 »»	»»» »»
Tourcoing 1878	501 —	— »
Armentières 1888	510	»»» »»
Valenciennes 1891	500 »»	»»» »»
Amiens	»»»	
Mines de Béthune 1877	465 »»	»»»
— Dourges 1894	515 »»	»»»
— Drocourt 1894	507 »»	»»» »»
— Escarpelle 1894	517 »»	»»» »»
— Marles 1888	506	»»»
Ch. de fer écon. du Nord	»»» »»	»»»
Chemin de fer de Cambrai	307 50	»»» »»
Gaz de Wazemmes 1-8	525 »»	»»»
— — 8e série	525	»»»

CHARBONNAGES (Actions)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1215	1198	1200 »»	»»»» »»
Aniche	925	915	920 »»	910 »»
Anzin	5485	5481	5500 »»	5489 »»
Azincourt	541	»»»	550 »»	»»» »»
Blanzy	995	995	1000 »»	»»» »»
Bruay (vingtième)	572 »»	571	575 »»	570 »»
Bruay (entière)	»»»»»	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
Bully-Grenay	4150	4142	4150 »»	4100 »»
Campagnac	1265	»»»»	1280 »»	»»» »»
Carvin (cinquième)	484 »»	483 »»	485 »»	»»» »»
Carvin (entière)	2150	»»»»	»»»» »»	2150 »»
La Clarence	601	605	605 »»	600 »»
Courrières	2585	2570	2570 »»	2550 »»
Crespin	146 »»	145 »»	145 »»	145 »»
Douchy	1056	1053 »»	1055 »»	1050 »»
Dourges (centième)	244	244 »»	244 »»	240 »»
Dourges (entière)	24700	»»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Drocourt 1800 3500	3600	»»»»	3750 »»	3600 »»
Escarpelle	890	885	890 »»	880 »»
Ferfay	690	675	685 »»	»»» »»
Ferques	370	»»»	350 »»	»»» »»
Flines-lez-Raches	575	560	560 »»	»»» »»
Lens (centième)	605	608	610 »»	605 »»
Liévin	2480	2430	2430 »»	2400 »»
Ligny-lès-Aire	890	825	890 »»	»»» »»
Marles 30 %.	1880	1890	1895 »»	1900 »»
— 70 %.	2100	»»»»	2100 »»	2000 »»
Marly n.	250	845	250 »»	»»» »»
Meurchin (cinquième)	2580	2550	2550 »»	2520 »»
Meurchin (entière)	12550	12800	13000 »»	12500 »»
Ostricourt	1280	»»»»	1280 »»	1250 »»
Thivencelles	485	»»»	485 »»	470 »»
Vicoigne-Nœux	21600	»»»»»	21600 »»	21000 »»
(vingtième	1079	1075	1080 »»	1070 »»

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	508	»»»
Verley-Decroix	1331	1335 »»
Devilder et Cie	1060	»»»»
Agence Raquet	187 »»	»»» »»
Banque sp. des val. ind	225	
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	500	505
Brouts et Cie	500	»»» »»
Saint-Sauveur-Arras	241	»»»
Aciéries de France		
Biache Saint-Vaast	»»» »»	»»»»
Denain-Anzin	1091	»»»»
Hauts Fourneaux M.	805	»»»
Forges Saint-Amand	»»»	
Soc. Métall. Escaut	390	»»» »»
Bains Lillois	200	
Cie lilloise	525	
Chaudr. du Nord	»»»	»»» »»
Forges Durot-Bin	720 »»	»»» »»
— — 4e série	»»»	
(OBLIGATIONS)		
Bains Lillois	»»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk	483	»»» »»
Denain-Anzin (Ob. à 500)	510 »»	»»» »»
Union linière. (Oblig.)	»»» »»	»»» »»

FEUILLETON N° 47

LE SERMENT de MARTHE PARQUIN

— Que voulez-vous, mère, je suis si occupé !

— Des occupations sérieuses ? dit Blanche souriant gentiment.

— Sérieuses, cela dépend des idées ! Sérieuses pour un gentilhomme oui ! Car un gentilhomme riche, comme je le suis, doit savoir jeter l'argent par les fenêtres. C'est une manière de rendre aux pauvres, l'argent que nous leur avons pris.

— Que voilà une belle théorie ! fit Marthe dédaigneusement. Vous oubliez bien facilement, mon fils, que vous vous appelez Edouard Parquin, et que l'argent que vous dépensez en gentilhomme, c'est l'argent que votre père a gagné à la sueur de son front, par le travail de ses mains. S'il est arrivé ensuite à une grande fortune, vous ne la devez, vous, qu'à son travail, son intelligence, sa persévérance. Cet argent que vous voulez jeter par les fenêtres, Jacques Parquin, votre père l'a amassé sou par sou, en se privant tous les jours presque du nécessaire.

Rien n'était plus désagréable à Edouard que de s'entendre jeter à la face l'origine obscure de M. Parquin. Il avait pris, peu à peu, l'habitude de se faire appeler partout : baron d'Aravay, oubliant qu'il n'était pas le fils de Robert.

— Eh bien ! ce n'est pas une raison, si mon père a souffert, a peiné, pour que j'en fasse autant.

— Du train dont vous y allez, dit Marthe, sans répondre directement à son fils, l'argent que mon mari vous a amassé se fondra bientôt entre vos doigts.

— Oh ! maman ! je sais bien que la part qui me revient de mon père n'est pas très grosse, mais vous avez votre fortune à vous, à laquelle j'ai tous les droits, puisque Blanche est la fille du comte d'Aravay.

— Blanche, dit Marthe doucement, ma petite Blanche, veux-tu me laisser seule avec Edouard ?

La jeune fille sortit glissant sur les tapis épais comme une ombre légère et, quand elle eut disparu, le salon parut moins gai et moins clair.

— Expliquons-nous une bonne fois, mon fils ! Jusqu'ici j'avais retardé une discussion pénible pour tous les deux et dont, j'en ai peur, il ne sortira pour nous deux que regrets et rancunes irréparables.

— D'abord, il m'est très pénible d'entendre dire devant Blanche qu'elle n'a aucune fortune. L'argent que je tiens de la générosité et de l'amour de votre père, m'appartient et j'ai le droit d'en disposer, il me semble.

Edouard tressaillit ; il n'avait jamais pensé que sa mère pouvait avoir un seul instant l'idée de le déshériter en faveur de Blanche.

Oh ! mais, alors, il avait été trop loin, il était trop maladroit !

Il s'agissait de revenir en arrière et de se faire doux et rampant, aimable comme cette petite mijaurée de Blanche !

— Oh ! maman, vous m'avez mal comprise ! je vous assure.

Marthe haussa les épaules, et poussa un soupir.

Evidemment elle souffrait beaucoup dans son cœur noble et généreux de cette discussion.

— Oui, maman, reprit Edouard, je me suis mal exprimé et voilà tout. C'est là mon tort et au lieu de m'en vouloir, écoutez-moi.

Ai-je dit que vous ne deviez rien donner à Blanche de la fortune de mon père ? Voyons, rappelez-vous, je n'ai pas dit cela.

— Vous n'avez peut-être pas dit cela d'une façon nette : mais c'était le fond de votre pensée, que traduisait mal votre langage.

— Pourquoi, toujours supposer que je pense mal ? soyez indulgente, voyons, maman, et croyez de temps en temps à mes bons sentiments. D'ailleurs, je voulais vous en donner une preuve aujourd'hui ; je voulais vous montrer que j'étais capable de repentir et quand j'accours à vous, tout plein de remords, un acte de contrition aux lèvres, vous me glacez par votre accueil et par vos reproches immérités.

— Ah ! mon fils, mon fils ! dit Marthe. Ne croyez pas m'en imposer par cette avalanche de beaux sentiments. Vous savez bien que je n'y crois plus depuis longtemps.

Depuis trop longtemps, répéta-t-elle, vous me trompez, vous me bernez en me promettant votre retour et je n'ai plus foi en vous, voyez-vous !

— Mais que faut-il pour vous convaincre ? maman.

— Ce n'est pas la peine de vous le dire ; nous perdons notre temps inutilement et je dois sortir tout à l'heure avec Blanche, dit Marthe, consultant du regard une mignonne pendule de voyage, posée sur la table dorée.

Edouard réfléchissait, il voulait obtenir de sa mère l'aveu de ce qu'elle exigeait de lui, et il se conformerait pendant quelque temps à sa volonté, et après... on verrait.

— Une fois pour toute, continua Marthe, gardez votre liberté ; vous avez l'argent qui vous revient de votre père ; disposez-en à votre guise. Il est bien juste que je ne vous donne rien puisque vous ne me faites pas l'honneur de demeurer ici, dans mon hôtel, l'hôtel des Dormelles.

Et elle appuya sur ce mot.

— Car il m'appartient, le saviez-vous ?

Edouard fit signe que non.

— J'ai cru, dit-il, que c'était au baron d'Aravay.

— Ah ! oui, dans le quartier on a pris l'habitude de désigner cette maison sous le nom d' « Hôtel d'Aravay » ; mais il est à moi, bien à moi. Mais ne craignez rien, le baron d'Aravay n'a besoin ni de mon hôtel, ni de ma fortune, il est riche, très riche, maintenant, et Blanche aussi.

— Comment, fit Edouard, étonné.

— Ne savez-vous donc pas ? et l'existence de toute votre famille vous est-elle à ce point inconnue que vous ignoriez que le baron d'Aravay a hérité, il y a une huitaine de jours, d'un parrain mort célibataire à Vienne.

— Ah ! la mère du baron d'Aravay était Viennoise ?

— Oui.

— Eh bien, alors, comment me reprochiez-vous tout-à-l'heure de parler devant Blanche de la fortune de mon père ?

— Parce que cette enfant ignore encore l'héritage auquel elle a droit, et parce qu'il m'est pénible de montrer devant cette enfant du baron que le fils de Parquin n'est point le digne fils de son père.

— Eh bien ! me pardonneriez-vous si, obéissant à vos désirs et touché de vos larmes, je venais ici me remettre sous votre direction, essayant de faire bien ou tout au moins de ne pas faire mal ?

— J'attendrai, mon fils, pour vous pardonner d'être sûre que votre repentir est sincère.

— Si vous voulez m'ouvrir les portes de la maison, maman, fit Edouard, d'un air de componction fort bien joué, j'y rentre dès ce soir.

— Elles ne vous ont jamais été fermées, mon fils.

Marthe se leva, indiquant que l'audience était terminée.

Edouard lui prit la main et la baisa ; mais Marthe ne tressaillit point à ce baiser filial.

— Non ! ce n'était point-là le retour qu'elle avait rêvé ; ce n'était point le repentir profond et sincère !

Edouard obéissait à un mobile ; mais lequel ?

Dans le couloir, Blanche attendait Edouard et, câlinement, elle lui passa les bras autour du cou.

— Tu sais, Edouard, je suis riche, grâce à l'argent que me donnent papa et maman, et je ne dépense rien. As-tu besoin de quelque chose ? Tiens, prends ?

Et elle lui mit dans la main une petite bourse à mailles serrées, pleine de louis.

— Merci, petite Blanche ; mais je n'ai besoin de rien. Je reviens à la maison ce soir, veux-tu faire préparer une chambre ?

— Pour toujours ? Edouard.

— Pour toujours, Blanchette.

— Alors, je vole à la cuisine faire tuer le veau gras.

— Oui, mais auparavant, reprends ton argent, je n'en ai plus besoin, tu sais, me voici désormais défrayé, logé, blanchi, nourri, chauffé pour rien.

(*A Suivre*)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE